

14, rue Latérale
94000 CRETEIL
Tél. : 06 75 20 95 48
Mél : mdb94@free.fr
Web : www.mdb94.org

Association soutenue par MDB
Association Francilienne
« Mieux se Déplacer à Bicyclette »
<http://www.mdb-idf.org>

Demande d'aménagement N° 001

Catégorie : Noir - **Orange** - Jaune

Date de la demande du cycliste : 06-04-1998 (Mairie de Créteil) et 25-09-2005 (CAPCVM)

Nom du demandeur : Maurice Duprez

Demande envoyée à : CG94

Date de soumission: 12 Novembre 2006

Date de réponse :

Date de réalisation :

Demande d'aménagement cyclable

Commune : Créteil

Lieu : Piste cyclable RN19

Problème ou Proposition : Révision du tracé des pistes cyclables de la RN19.

Lors du diagnostic des réseaux vélos existants réalisé en 2003, il a été observé que les intersections de cet itinéraire étaient préjudiciables à la fluidité des déplacements vélos et donc à son utilisation même par les cyclistes qui préfèrent souvent circuler sur la chaussée malgré le caractère obligatoire de l'itinéraire cyclable.

La proposition de la CAPCVM était :

- la remise en peinture de la signalisation horizontale
- le changement des panneaux STOP par des CEDEZ LE PASSAGE.

Ces travaux relèvent maintenant de la compétence du Conseil général (suite aux lois de décentralisation acte III, certaines routes nationales relèvent depuis le 1er janvier 2006 des conseils généraux, et c'est le cas pour la RN19).

Le dossier finalisé de travaux a donc été donné par l'Agglo au Conseil général qui s'est engagé à les réaliser en 2007.

Proposition Place au Vélo à Créteil – MDB94

La proposition de la CAPCVM est un minimum. Notre association propose de transformer cette piste cyclable en véritable itinéraire cyclable en corrigeant les 4 points suivants :

- ❑ **Remplacer les stops pour vélo par des cédés le passage pour les voitures.**
- ❑ **Modifier les intersections de la piste avec les routes adjacentes : la piste doit se rapprocher de la route afin que les automobilistes voient les vélos.** Le tracé actuel est dangereux car la piste s'éloigne de la route principale et le stop n'est pas respecté par les cyclistes car il rompt totalement le rythme des cyclistes.
- ❑ **Changer au plus vite les panneaux demandant aux vélos d'obligatoirement prendre la piste cyclable en panneaux de conseil** comme sur les bords de Marne entre le pont de Créteil et le pont de Maisons-Alfort. Cela permettrait aux cyclistes rapides de ne pas être en infraction sachant que la piste est actuellement peu praticable.
- ❑ **Rendre la surface de la piste continûment lisse.** Supprimer toutes les bordures de trottoir, les creux et bosses dont les chocs répétés cassent ou abîment les roues, surtout celles du numéro 19 à 28. L'utilisation de la piste est actuellement très inconfortable et dangereux.
- ❑ **Rendre le tracé plus rectiligne** qu'il ne l'est aujourd'hui car les divers massifs obligent à faire des zigzags à angle droit.

Veillez trouver les détails en images sur le site Internet : <http://www.mdb94.org>
Dans la rubrique : Action Départementale / Aménagements Cyclables / Points Oranges
« 94 – CRETEIL - Demande PVC001 RN19 » puis imprimer